

**FTPA ET DE PARDIEU BROCAS MAFFEI  
SUR LA PRISE DE PARTICIPATION DE NIXEN DANS LE GROUPE WEAWE**

**Coralie Oger, associée du département corporate de FTPA, Antoine Gautier Sauvagnac, associé du département droits incorporels – Médias et Charles Mouchel, collaborateur, conseillent le weave dans le cadre de prise de participation majoritaire dans le groupe par Nixen.**

Nixen, société de gestion indépendante, devient actionnaire majoritaire de Weave, cabinet de conseil en stratégie opérationnelle. Nixen dispose de plus de 600 M€ d'actifs sous gestion et intervient en tant qu'actionnaire majoritaire, pour un montant supérieur à 10M€ par opération, dans les entreprises réalisant plus de 40M€ de chiffre d'affaires.

Cette prise de participation permettra à weave de poursuivre son développement en France via le renforcement de certaines expertises sectorielles et d'offres de services, la réalisation de croissances externes ciblées et son développement international.

Weave accompagne les entreprises dans la définition de la stratégie de transformation métier et dans la mise en oeuvre opérationnelle.

**FTPA**

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de 45 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

**Pour plus d'informations :**

---

**Aurélie Prosper**

**+ 33 (0)1 53 41 41 84**

Eliott & Markus, Paris [a.prosper@eliott-markus.com](mailto:a.prosper@eliott-markus.com)